

Réunion comité des parents d'élèves

Le bilan de l'année 2008 est fait.

Les APE se réunissent 2 à 3 fois par mois, mais pas tous les mois.

Le principal problème est le manque d'instituteurs. Actuellement, il n'existe que 2 enseignants : le directeur de l'école (.....) et l'instituteur (Kali).

L'APE a téléphoné plusieurs fois au CAP à Kangaba pour qu'ils envoient un remplaçant. Lanssana TRAORE a été nommé, mais il ne veut pas venir car Mambila est trop loin.

Le problème n'est pas résolu, car il n'y a pas de candidats.

Propositions du comité :

- Lamine KEITA (nouveau président du comité de jumelage) pourrait assurer l'intérim des 1ère et 2ème années
- Aminata KEITA, jeune fille de niveau baccalauréat, pourrait aider pour les 3ème et 4^{ème} années
- Deux autres jeunes du village actuellement en fin de cursus à Bamako, sont pressentis

Autre problème : la cotisation des parents d'élèves n'est plus perçue (écolage = 100 CFA/élève/mois). Cette rentrée d'argent pourrait venir compléter le salaire des auxiliaires.

Recadrage du rôle des APE par Arlette : ils doivent AIDER les maîtres (ne pas les faire fuir !) en réparant le mobilier par exemple ; en finançant l'aide d'un intérimaire dans ce cas présent...

Autre problème soulevé : coût des déplacements à Kangaba qui représentent une grosse dépense (5000 CFA de carburant).

Compte rendu du comité Santé

Assy l'ancienne matrone a quitté Mambila ; elle serait à Bamako ; elle n'a pas l'intention de revenir au village.

Une nouvelle matrone, Aissata a été envoyée par le CESCO. Il n'existe pas de contrat entre elle et Les Amis du Mali.

Le problème principal est le manque de rentrée d'argent dans les caisses du comité.

Il y a très peu de consultations, hormis les consultations pré et post-natales et les accouchements.

Les villageois vont à Masala se faire soigner car la distribution des médicaments est gratuite. En effet, une délégation de MSF est sur place ; elle a mis en place un programme de prévention du paludisme :

- tous les enfants de 0 à 5 ans sont soignés gratuitement
- pour les plus de 5 ans : consultation de 200 CFA ; si pathologie fébrile, gratuité de la prise en charge

MSF a formé des « agents palu » pour couvrir les villages du cercle. Namakan KEITA est l' « agent » pour Mambila et Komanakouta.

Il a été doté d'une sacoche contenant un kit de dépistage sanguin et de médicaments pour traiter le risque, ainsi que d'une bicyclette pour se déplacer de village en village.

Si le palu est avéré, il transfère le patient sur le CESCO pour avoir un traitement par injection.

Ce contrat entre MSF et les « agents palu » est sur une période de 6 mois (de juillet à décembre), renouvelable. Les agents reçoivent une « motivation » de 25000 CFA/mois.

La matrone se rend tous les mois au CESCO pour faire le compte rendu de ses consultations, récupérer les moustiquaires et les médicaments pour les enfants. Son salaire est de 30000 CFA + les cotisations retraites. Actuellement, il n'y a pas assez d'accouchements (recettes) pour payer son salaire.

Celle-ci est suffisamment formée pour assurer les soins de base (plaies, problèmes gastriques, fièvre...). Mais les villageois ne viennent pas la voir pour cela.

La remarque est faite qu'il y a beaucoup d'enfants dans le village qui ont des plaies qui nécessiteraient des soins. Si tous les parents envoyaient leurs enfants au dispensaire pour se soigner, il y aurait un peu plus de rentrée d'argent...

Solde des comptes de la caisse au 12 décembre 2008 : 267 025 CFA
Cette somme est suffisante pour payer le salaire de la matrone pendant 8 mois, en attendant de trouver une autre solution.

Le comité et après approbation du village fait une demande pour intégrer l'ASACO (Association de Santé Communautaire). L'ASACO prend en charge le salaire de la matrone et approvisionne régulièrement en médicaments le dispensaire. Pour cela une cotisation est demandée au village pour l'année. Ensuite l'ASACO apporte une aide jusqu'à ce que le dispensaire puisse fonctionner de façon autonome. L'adhésion à l'association consiste en une lettre de motivation. Celle-ci est rédigée et sera donné à Folye KEITA le président de l'ASACO à Masala.

Compte rendu CLCR

Lamine Keita est le Président de l'Association. C'est lui qui introduit la réunion. Tous les villages du cercle sont représentés. Ordre du jour : examiner l'argent (3 millions de CFA) qui a été investi l'année dernière.

Seul 1 million a été investi, utilisé pour l'achat de graines : ceci a permis d'acheter 80 sacs de 100 Kg de graines. La récolte obtenue a été revendue pour un total de 1 064 000 CFA. Les 64 000 CFA de bénéfices ont été répartis entre tous les villages.

Ils souhaiteraient que les 2 millions restants soient débloqués. Salutations de la part du comité : remerciement et vœux de guérison pour Arlette. Le fait que ce soit Yamadou Keita qui garde l'argent à Bamako, n'est pas apprécié de tous. Ils signalent qu'il existe une Caisse d'Epargne à Naréna où l'argent pourrait être gardé sur un compte. Patrice signale qu'Arlette a autorisé Yamadou de débloquer les 2 millions restants.

Le comité rappelle que le riz, culture principale de tous les villages avant, a été peu à peu abandonné, à cause du manque d'eau. Ils nous confirment que l'achat d'intrants a été définitivement abandonné.

Questions diverses :
- souhait que le capital soit augmenté.

Compte rendu banque de céréales

Actuellement en caisse : 687 250 CFA.

Le prix du mil est d'environ 100 à 150 CFA le kilo.

Il faut environ 18 à 20 tonnes de graines pour faire vivre le village pendant une année.

Les agriculteurs sont en train d'essayer d'acheter du mil à Mambila pour le stocker. Mais on en trouve difficilement car il y a eu peu de récoltes cette année.

Par contre il y en aurait plus au village derrière la colline. Nous proposons d'utiliser les ânes pour aller le chercher dans les villages voisins → impossible.

« les ânes ne peuvent pas porter tout ça ! »

« cela demanderait une journée au moins pour le transport »

Ils préfèrent utiliser le bus, et par conséquent payer le gasoil, pour aller en acheter à Bamako.

Compte rendu comité de friperie

L'année dernière, il n'y a pas eu de vêtements. Donc pas de vente.

Une partie de la somme en caisse a été investie dans la banque de céréales et dans la banque d'arachides.

Compte rendu banque d'arachides

Il a été emprunté 50 000 CFA à la friperie pour acheter des arachides l'année dernière. Avec ces arachides, elles ont récupéré 60 000 CFA. Elles ont déposé cet argent pour racheter d'autres plants d'arachides.

C'est la récolte de maintenant. Elles pensent pouvoir en tirer 105 000 CFA. Pour l'instant elles n'en ont vendu que pour 30 000 CFA, car la récolte est en cours.

Le prêt sera remboursé à la fin des récoltes.

Compte rendu du comité du moulin

Le moulin a peu de rendement (2 jours/semaine).

Il n'existe qu'un seul meunier qui ne peut ouvrir que 2 jours par semaine.

Problème de tension entre les membres : la trésorière ne gère que l'argent du moulin manuel ; l'argent du moulin à moteur est versé directement à la présidente. Il faut que l'argent soit versé à une seule personne.

Oumar est chargé de gérer toutes les machines à moteur. Il signale le manque de gasoil pour le bon fonctionnement. Il est soulevé le problème de la hausse du prix du gasoil.

Il existe aussi beaucoup de réparations car les pièces en fonte cassent souvent et ne sont pas adaptées au broyage du karité.

Patrice annonce que les Amis du Mali ont acheté deux disques modifiés pour broyer le karité→applaudissements...